

Martinique



Bulletin de Santé du Végétal

Cultures maraîchères

N° 4 - 1er au 30 Avril
2026

Animateurs inter-filière et filière diversification :

Teddy OVARBURY (FREDON Martinique)

Jacques-Edouard EUGENIE (FREDON Martinique)

Crédit photos :

FREDON Martinique

PRÉVISION SAISONNIÈRE

Mars à Mai 2026

En Martinique, le prochain trimestre devrait être plus sec et les températures supérieures aux normes.

UN MOIS PLUTÔT SEC !

SYNTHÈSE À LA STATION DE RÉFÉRENCE DU LAMENTIN



27,0°C

Sur 26,7°C attendus



190 h 18 min

Sur 217 h 30 min min attendues



66,4 mm

Sur 123 mm attendus



15,1 km/h

Sur 14,8 km/h habituellement

FAITS MARQUANTS

Les 15 et 16, un orage sur le nord Atlantique a déversé 123,8 mm de pluie en 4 heures sur le Lorrain et le Marigot, provoquant des glissements de terrain à Marigot. Au Lorrain, un vent de 117 km/h a battu le record pour avril.

ASTÉRACÉES



- **Pression globale faible,**
- Risque moyen d'infestation par les mouches mineuses pour le mois à venir.

CUCURBITACÉES



- Manque de données pour ce mois

SOLANACÉES



- Aucune parcelle cultivée dans notre réseau

BRASSICACÉES



- Aucune parcelle cultivée dans notre réseau

FOCUS

Livret sur la cicadelle du gombo

Astéracées

LAITUE

RÉPARTITION SPATIALE DES PARCELLES D'OBSERVATION ET DES CULTURES

Variété de laitue	Nombre observations	Stade végétatif
Batavia	5	Développement végétatif - Récolte
Feuille de chêne rouge	1	Développement végétatif
Feuille de chêne verte	3	Développement végétatif - Récolte
Total	9	



PRESSIION BIOTIQUE

ÉVOLUTION DES ORGANISMES NUISIBLES SUR LAITUE

		janv-26	févr-26	mars-26	avr-26	mai-26	juin-26	juil-26	août-26	sept-26	oct-26	nov-26	déc-26
Cercosporiose	Fréquence												
	Intensité												
Mouches mineuses serpentine	Fréquence												
	Intensité												
Mouches mineuses en plaque	Fréquence												
	Intensité												
Mollusques (Escargots, limaces)	Fréquence												
	Intensité												
Légende :		Pas de données	Nul / Quasi nul	Faible	Moyen	Fort							

Les bioagresseurs n'ont pas causé de dégâts significatifs sur les parcelles suivies ce mois-ci. Une faible présence de mouches mineuses en plaque ainsi que quelques symptômes de cercosporiose ont toutefois été observés.



Fréquence :
Faible

Intensité :
Quasi Nulle

Évaluation du risque

Nul à faible

Conditions optimales pour le nuisible : • Pluies fréquentes • Températures proches des 25°C

Situation terrain : des symptômes de cercosporiose ont été observés sur deux communes du nord (Bellefontaine et Morne-Rouge), sans impact majeur sur la culture.

Évaluation du risque : les prévisions météorologiques présagent un trimestre défavorable au développement de la cercosporiose; annonçant **un risque nul à faible pour le mois à venir.**

Mesures prophylactiques spécifiques :

- Privilégier des zones avec une bonne exposition au soleil et au vent
- Respecter les distances de plantation pour une bonne circulation du vent
- Entretenir les abords des parcelles
- Sarcler régulièrement les parcelles
- Favoriser un bon drainage pour l'évacuation de l'eau
- Préférer l'irrigation au goutte-à-goutte



Fréquence :
Nulle

Intensité :
Nulle

Évaluation du risque

MOYEN

Conditions optimales pour le nuisible : • Températures entre 20°C et 30°C

Situation terrain : une faible présence de mouches mineuses en plaque a été détectée principalement dans le sud atlantique, n'ayant pas d'incidence majeure sur la culture.

Évaluation du risque : les prévisions météorologiques présagent un trimestre favorable au développement des mouches mineuses, annonçant **un risque moyen d'infestation pour le mois à venir.**

Fréquence :
Faible

Intensité :
Faible

Évaluation du risque

MOYEN

Mesures prophylactiques

- Contrôler régulièrement l'état sanitaire des plants
- Éliminer les plants infestés et les déchets de cultures
- Réaliser une rotation des cultures
- Sarcler les parcelles et entretenir régulièrement leurs abords



Cucurbitacées

RÉPARTITION SPATIALE DES PARCELLES D'OBSERVATIONS ET DES CULTURES

Variété	Nombre observations	Stade végétatif
Concombre	3	Floraison
Total	3	



PRESSIION BIOTIQUE

ÉVOLUTION DU NIVEAU D'ATTAQUE DES ORGANISMES NUISIBLES SUR CUCURBITACÉES

		janv-26	févr-26	mars-26	avr-26	mai-26	juin-26	juil-26	août-26	sept-26	oct-26	nov-26	déc-26
Aleurodes (<i>Bemisia tabaci</i>)	Infestation												
	Dégâts												
Mouches mineuses serpentine (<i>Liriomyza spp.</i>)	Infestation												
	Dégâts												
Thrips (<i>Thrips palmi</i>)	Infestation												
	Dégâts												
Pucerons	Infestation												
	Dégâts												

Légende : Pas de données Nul / Quasi nul Faible Moyen Fort

Les bioagresseurs suivis n'ont causé aucun dégât majeur dans les parcelles de notre réseau. Le niveau général d'infestation est resté faible, voire nul, avec seulement une faible présence d'aleurodes et de thrips.



Aleurodes (*Bemisia tabaci*)

Fréquence :
Faible

Intensité :
Nulle

Évaluation du risque
MOYEN

Conditions optimales : • Temps sec • Températures supérieures à 0°C

Situation terrain et évaluation du risque :

Le climat sec du mois a été favorable au développement des aleurodes. Toutefois, leur gestion, basée sur les principes de l'agriculture intégrée, a permis de maintenir des populations faibles sur les parcelles suivies. Les mesures prophylactiques appliquées ont contribué à cette maîtrise. Le risque de contamination pour le mois à venir est néanmoins estimé moyen; compte tenu des prévisions climatiques annonçant un trimestre plus sec et plus chaud.

Mesures prophylactiques spécifiques :

- Utiliser des plants sains (plants de pépinières insect-proof)
- Favoriser les auxiliaires
- Gérer l'enherbement
- Utiliser des produits de biocontrôle :
- Liste des produits de biocontrôle 2025

B



MOUCHES MINEUSES SERPENTINES

Fréquence :
Nulle

Intensité :
Nulle

Évaluation du risque
MOYEN

Conditions optimales : • Températures entre 20°C et 30°C

Situation terrain et évaluation du risque :

Aucune présence significative de mouches mineuses n'a été observée sur les parcelles suivies. Le mois, marqué par un climat sec favorable à leur développement, n'a toutefois pas entraîné de pression notable du ravageur. Dans ce contexte et au regard des conditions climatiques annoncées, la pression pour le mois à venir est toutefois estimée moyenne.

Mesures prophylactiques spécifiques :

- Utiliser des plants sains (plants de pépinières insect-proof)
- Favoriser les auxiliaires
- Gérer l'enherbement
- Utiliser des produits de biocontrôle :
- Liste des produits de biocontrôle 2025

B



Fréquence :
Nulle

Intensité :
Nulle

Évaluation du risque

MOYEN

Conditions optimales : • Températures entre 10°C et 35°C

Situation terrain et évaluation du risque :

Le climat sec du mois a favorisé le développement des thrips, sans toutefois entraîner de dégâts notables sur les parcelles suivies. Leur gestion a permis de maintenir des populations faibles. Les mesures prophylactiques ont contribué à cette maîtrise. Le risque de contamination pour le mois à venir est néanmoins estimé moyen, au regard des prévisions d'un trimestre plus sec et plus chaud.

Mesures prophylactiques :

- Utiliser des plants sains (plants de pépinières insect-proof)
- Favoriser les auxiliaires
- Gérer l'enherbement
- Utiliser des produits de biocontrôle :
- [Liste des produits de biocontrôle 2025](#)
- Effectuer l'association et la rotation de cultures



Fréquence :
Nulle

Intensité :
Nulle

Évaluation du risque

MOYEN

Conditions optimales : • Présence de jeunes pousses • Températures élevées

Situation terrain et évaluation du risque :

Aucune présence significative de pucerons n'a été relevée sur les parcelles suivies. Le mois, caractérisé par un climat sec favorable à leur développement, n'a cependant pas engendré de pression notable du ravageur. Le risque pour le mois à venir est estimé moyen, compte tenu des prévisions climatiques annonçant un climat sec et chaud, favorable au développement de l'insecte.

Mesures prophylactiques :

- Utiliser des plants sains (plants de pépinières insect-proof)
- Favoriser les auxiliaires
- Gérer l'enherbement
- Utiliser des produits de biocontrôle :
- [Liste des produits de biocontrôle 2025](#)



Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1

Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

2

Par dérogation, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, en dehors de la présence des abeilles, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles".

3

Il ne faut appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

4

Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut veiller à informer le voisinage de la présence de ruches. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut éviter toute dérive lors des traitements phytosanitaires.

Retrouvez plus d'information dans la [note nationale Abeilles & Pollinisateurs](#) qui propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques.

Focus sur :

Jaunissement mortel du palmier

Haploxius crudus, vecteur du jaunissement mortel du palmier, a été détecté en Martinique.

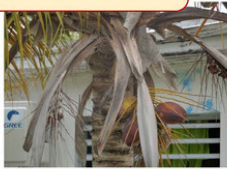
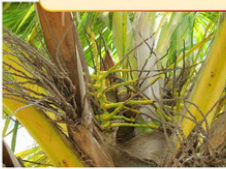
Ce document, élaboré par FREDON Guadeloupe, est présenté ci-après à titre informatif et constitue une référence pour la détection de cette maladie.

Le Jaunissement Mortel des Palmacées

Cette maladie est causée par un phytoplasme transmis par une petite cicadelle (*Haploxius crudus*). Elle a été détectée en mai 2021 en Guadeloupe. Palmiers, cocotiers, multipliants ... Tous concernés !

Kay ka sanm?

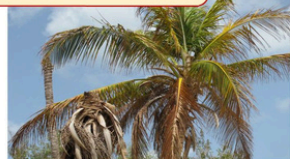
1^{er} symptôme : Chute des jeunes noix



Jaunissement ascendant des palmes



Les feuilles brunissent et forment une jupe



Mort de la couronne Tronc dénudé



En cas de doute, contacter la FREDON !

Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Guadeloupe
Sainte-Marie, Station du CIRAD de Neufchâteau - 97130 Capesterre-Belle-Eau
0590 41 68 41 - 0590 41 68 42 / contact.fredon971@gmail.com / Facebook: Fredon971



« Virus, bactéries, champignons, insectes, impactent les végétaux, l'environnement voire la santé humaine. Nos missions: Conseiller et agir pour la surveillance, la prévention, et la lutte contre ces problématiques. »

source : Fredon guadeloupe - https://fredon.fr/guadeloupe/sites/default/files/Plaquette%20d'information_Focus%20JMP%20-%20VF.jpg

© Crédits photos: Fredon Gpe

QUE FAIRE EN CAS DE SUSPICIONS EN MARTINIQUE ?



Prendre des photos



Identifier ou marquer
les végétaux suspects



CONTACTER :

DAAF



0596 71 20 40



salim.daaf972@agriculture.gouv.fr

FREDON MARTINIQUE



0596 73 58 88



pole.inspection@fredon972.org



Ce bulletin est basé sur des observations ponctuelles qui donnent une tendance de la situation sanitaire territoriale.

FREDON Martinique encourage les agriculteurs à réaliser leurs propres observations sur leurs parcelles. Elle se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises.

Action de la stratégie Ecophyto 2030 piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité.